

FAITES BOUGER VOTRE QUARTIER

Vous êtes locataire 3F ou

En raison de son succès,

la plateforme ferme ses portes pour 2024, à partir du 22 décembre.

Rendez-vous le 2 janvier 2025 pour la nouvelle édition !

©3F DR

Publié le 11/12/2024

" Faites bouger votre quartier 2024 " : nous finançons votre projet !

Vous avez un projet qui mobilise positivement les habitantes et habitants de votre résidence ? Nous vous accompagnons pour passer de l'idée au projet, et nous y apportons une aide financière.

En raison de son succès,

la plateforme ferme ses portes pour 2024, à partir du 22 décembre.

Rendez-vous le 2 janvier 2025 pour la nouvelle édition !

QUEL TYPE DE PROJET ?

Quel type de projet ?

Les projets soutenus devront porter sur l'un des **thèmes** retenus pour cette 10^e édition :

- le renforcement du lien social au sein de la résidence et le bien-vivre ensemble
- le développement durable
- l'inclusion numérique
- l'accès à la culture et au sport.

Le jury appréciera particulièrement la manière dont votre projet mobilise les locataires 3F.

Ces projets devront **impérativement** :

- mobiliser majoritairement les locataires d'Immobilière 3F et de 3F Seine-et-Marne,
- se dérouler dans ou à proximité de la résidence,
- impliquer un nombre conséquent de locataires,
- se dérouler entre le **1^{er} janvier 2024** et le **31 décembre 2024**
- être réalistes et garantir une faisabilité pratique.

Les actions suivantes seront particulièrement appréciées.

- Créer des moments de convivialité entre résident·es, les aider à renouer des liens et à répondre à leurs besoins.
- Rendre le numérique accessible au plus grand nombre afin de permettre un meilleur accès aux droits et de faciliter les démarches administratives.
- Accompagner la prise en main des outils numériques et sensibiliser à leur bon usage (aide, prévention).
- Permettre de participer à l'embellissement des espaces collectifs.
- Animer des jardins partagés.
- Valoriser le patrimoine immobilier des résidences.
- Impliquer les habitant·es dans la vie de leur quartier.
- Sensibiliser à la réduction des déchets.

- Favoriser le réemploi et la réparation des objets.
- Permettre l'accès de tous et toutes à la culture et au sport.

QUI PEUT RÉPONDRE ?

Cet appel à projets a vocation à soutenir des projets innovants proposés par des **locataires, groupes de locataires, associations, amicales de locataires**.

COMMENT LES PROJETS SONT-ILS SÉLECTIONNÉS ?

Aucune date limite de dépôt : vous pouvez déposer votre dossier **tout au long de l'année** pour un projet qui devra **se dérouler** au cours de l'année **2024**.

Le comité de sélection se réserve la possibilité **d'auditionner** les porteurs et porteuses de projets.

Si leur projet est sélectionné, ils ou elles bénéficieront :

- d'un **accompagnement** au montage du projet ;
- d'une **aide financière** pouvant aller jusqu'à 1 500 €.

COMMENT RÉPONDRE ?

Comment répondre ?

Tout projet doit être présenté entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre **2024, en ligne au lien ci-dessous** :

Candidature « Faites bouger votre quartier ! »

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Adressez-vous par mail à :

faitesbougevotrequartier@groupe3f.fr

[Consulter le règlement complet](#)